



I - 2004-0-11- 0359-01 (218)

Motion : Budget 2005, 5353
Dépôt : M. Claude Meisch

Luxembourg, le 7 décembre 2004

1

MOTION

La Chambre des Députés,

considérant la signature du Traité établissant une constitution pour l'Europe en date du 29 octobre 2004,

se réjouissant que l'Union européenne et l'esprit d'intégration européen ont atteint un stade où 450 millions de citoyens et 25 Etats auront l'opportunité historique de s'unir pour la première fois autour d'un texte fondateur définissant les valeurs et les principes de l'Union européenne,

notant que le Traité établissant une constitution pour l'Europe poursuit à la fois l'objectif d'améliorer le fonctionnement des institutions et de les rapprocher des citoyens européens,

soulignant que le 10 juillet 2005 les citoyens luxembourgeois et européens vivant au Luxembourg seront appelés à se prononcer par référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe,

relevant que le Luxembourg assurera du 1^{er} janvier au 30 juin 2005 la Présidence du Conseil de l'Union européenne,

invite le Gouvernement,

à profiter de la dynamique développée par ses deux événements majeurs pour le Luxembourg et l'Europe afin de susciter davantage l'intérêt des jeunes pour la cause européenne,

à organiser une fête de l'Europe à laquelle participerait la jeunesse européenne,

à associer toutes les écoles, organisations de jeunesse et autres associations à cette manifestation afin de célébrer ainsi la diversité et la richesse culturelle ainsi que les valeurs communes qui font l'Europe,

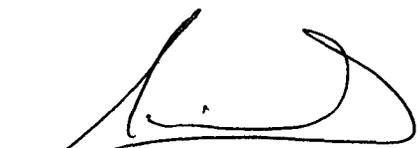
à organiser cette fête de l'Europe en date du 8 mai 2005 (le 9 mai étant un lundi) à l'occasion du cinquante-cinquième anniversaire de la déclaration Schuman pour célébrer ce moment historique représentant le berceau de la réunification des peuples européens,

à donner à toutes les écoles de l'enseignement secondaire les moyens pour mettre en place des programmes d'échanges avec d'autres écoles au niveau européen,

à organiser entre les établissements scolaires des concours dans le cadre des cours d'histoire, de géographie et d'éducation artistique pour animer l'enseignement de l'histoire européenne,

à faire en sorte que toutes les tranches d'âge puissent participer à ces concours,

à associer aux initiatives évoquées ci-dessus les communes, l'Université de Luxembourg, les médias, les bibliothèques ainsi que les différentes institutions culturelles.


Claude Neisch


XAVIER BETTEL


P. HEURICH


A. BRASSEUR

L
